

PROCES-VERBAL CPD N° 7 3 NOVEMBRE 2021 EN VISIOCONFERENCE

Présidence	Michel Marle
Présents	Lucile Govaère, Jean Gracia, Joël Jollit, Christine Mannevy, Catherine Nègre, Jacques Tuffière
Membre associé	Pierre-Yves Colin (DG)
Excusés	Romain Barras (DTN), Raymonde Bellevègue, Marguerite Dupêchot, Martine Prévost, Jean-Paul Richez

1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2021

Le PV n° 6 du 22 septembre dernier est adopté à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT DU CPD MICHEL MARLE

Au nom du CPD, Michel Marle tient à féliciter Jean Gracia pour son élection en tant que Vice-président de European Athletics.

De nombreux contrôles ont été effectués dans différentes compétitions, le ministère ayant débloqué des fonds pour ces actions auprès de l'AFLD.

A noter que sur l'ensemble du territoire, la coopération avec les préleveurs se passe dans d'excellentes conditions. Toutefois, s'il y avait un problème, merci de le faire savoir.

Le Président rappelle que dans la règle n° 15 de Word Athletics « *tout le personnel dopage doit être formé* ». En conséquence, les escortes et délégués non formés seront récusés. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2022, ils devront être certifiés *I Run Clean*.

Michel Marle précise que quatre personnes, seulement, sont habilitées à contacter l'AFLD :

- Jean Gracia, en tant que Vice-président délégué en charge du dopage,
- Catherine Gracia qui suit administrativement tous les dossiers liés à la lutte antidopage,
- Clément Gourdin pour tous les aspects juridiques et
- Michel Marle en tant que Président du CPD.

Le nouveau Secrétaire général de l'AFLD, Jérémy Roubin a été reçu au siège de la FFA. Il a été attentif à la présentation des dispositifs mis en place au sein de la fédération, au niveau de la lutte antidopage. Une étroite collaboration entre la FFA et l'AFLD va se poursuivre.

Dans ce cadre-là, sont invités à participer aux premières formations effectuées par l'AFLD :

- Jacques Tuffière,
- Joël Jollit et,
- Michel Marle d'ici fin 2021.

Pour la suite de ces formations, il est souhaité que les inscriptions soient à l'initiative du CPD.

→ A ce sujet, Jacques Tuffière présentera un tableau synoptique de toutes les formations antidopage ; Michel Marle en profite pour saluer ici l'excellence de son travail.

3. INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE JEAN GRACIA

1. Point sur la situation actuelle

Jean Gracia résume les différentes rencontres :

- avec le secrétaire de l'AFLD au siège de la fédération.
- avec le responsable de la lutte antidopage au sein du ministère des sports.

Il rappelle l'importance d'obtenir des aides financières pour le plan de prévention dopage.

→ Jean Gracia propose qu'un groupe de travail étudie la mise en place d'un règlement fédéral de lutte contre le dopage.

2. Point I Run Clean

Le travail sur le programme I Run Clean *Erasmus* avance bien. La formation des ambassadeurs s'est bien déroulée : à noter le séminaire organisé à Berlin par l'Agence pour le développement de l'athlétisme en Europe (ADAE), en charge du projet.

Il y avait au total 41 ambassadeurs, venus des 6 pays membres du projet dont 7 français.

Ces ambassadeurs auront pour mission d'organiser des séminaires dirigés vers les athlètes, les entraîneurs et les parents afin de défendre les valeurs de l'athlétisme et de lutter contre le dopage.

Statistiques - au 24 octobre 2021 - :

▪ Participants enregistrés :	26'913
▪ Certifications :	21'663
➤ Certificats valides :	15'112
➤ Certificats périmés :	6'551
▪ Enregistrements incomplets :	5'250

	Participants enregistrés	Certifications			Enregistrements incomplets
		Total	Valides	Périmées	
FRA 🇫🇷	3'463	2'523	1'829	694	940
LAT 🇱🇹	1'973	1'812	1'417	395	161
CZE 🇨🇪	1'631	1'465	870	595	166
RUS 🇷🇺 ↑	1'402	1'180	1'101	79	222
CRO 🇨🇷 ↓	1'311	1'102	1'064	38	209
ESP 🇪🇸	1'221	935	485	450	286
GER 🇩🇪	1'041	914	654	260	127
GBR 🇬🇧	1'091	873	603	270	218
ITA 🇮🇹	1'274	865	611	254	409
SUI 🇨🇭 ↑	795	693	478	215	102

Un petit rappel pour enregistrer le n° de certification / *Run Clean* :

- se connecter à son espace licencié : <https://www.athle.fr/acteur> ;
- entrer le numéro de licence puis le mot de passe (fourni en bas de page avec la lettre d'accompagnement de la licence) ;
- copier alors le n° de certification obtenu dans la plateforme / *Run Clean* et le coller dans le champ prévu à cet effet.

3. Plan de prévention dopage 2021-2024

Jean Gracia, présente le plan de prévention dopage 2021-2024 validé à l'unanimité par le Comité directeur. A noter que les actions avec des flèches rouges ont déjà été lancées.

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenus	Playeas	Indicateurs
→ Educateurs agréés	Formation spécifique AFLD	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence et en présentiel suivies de l'agrément AFLD	Formateurs AFLD	CPD et référents
Personnel de contrôle	Modification du cursus de formation	Visio-conférences	Modification du cursus de formation des escortes, des délégués fédéraux et des délégués experts en intégrant l'obligation de certification « I Run Clean ».	CPD et référents régionaux	Personnel de contrôle
→ Ambassadeurs « I Run Clean »	Formation des ambassadeurs	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence suivi d'une formation en présentiel de tous les ambassadeurs du projet Erasmus « I Run Clean »	Agence pour le développement de l'athlétisme en Europe.	Première génération d'ambassadeurs
Licenciés FFA	Campagne de sensibilisation auprès de tous les licenciés	Mailings, Réseaux sociaux	Campagne nationale de sensibilisation à la lutte anti-dopage. Promotion de « I Run Clean »	Communication FFA	Nombre de licenciés certifiés
Runners	Sensibilisation auprès des coureurs	Mailing, Flyers, Posters	Campagne de sensibilisation auprès des coureurs participant aux courses sur route	Organisateurs, CNR et Communication FFA	Nombre de courses

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs
Clubs, Comités départementaux et Ligues régionales	Sensibilisation des responsables des clubs et des structures fédérales	Ateliers de sensibilisation	Organisation d'ateliers à l'occasion des Assemblées générales des Ligues régionales et/ou des Comités départementaux ou à l'occasion de réunions des comités directeurs	Ligues régionales avec les référents antidopage	Nombre de dirigeants de clubs et des structures
Clubs	Challenge national des clubs « I Run Clean »	Challenge organisé chaque saison (1/09 - 31/08)	Création d'un challenge national des clubs « I Run Clean » offrant des prix aux clubs ayant le plus de licenciés certifiés « I Run Clean »	Communication FFA	Pourcentage de licenciés certifiés dans les clubs
Clubs	Processus de labellisation des clubs	Règlement des labels clubs	Intégrer un critère de certification « I Run Clean » dans le Règlement des labels clubs	CPD, CNDC	Nombre de clubs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France U18 et plus	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des Championnats de France (Cross-country, Elite, U23, U20, U18, Masters)	CPD, référents régionaux, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France U16 et moins	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des compétitions nationales U16 et U14. Organisation de jeu-concours	CPD, CNJ, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France	Obligation de certification « I Run Clean »	Programme « I Run Clean »	Certification « I Run Clean » obligatoire pour participer aux Championnats de France	Commissions nationales concernées et services FFA	Nombre d'athlètes
Groupe cible AFLD-AIU et leur encadrement	Sessions de formation particulières	Visio-conférences	Procédures de contrôle du dopage (en compétition et hors compétition), localisation, droits et responsabilités des athlètes et de leur encadrement.	Partenariat AFLD	100% du groupe cible
Sportifs sur listes ministérielles	Sessions de formation « I Run Clean »	Ateliers de formation	Interventions lors des rassemblements (stages) de l'équipe de France.	CPD et Direction technique nationale	100% des athlètes listés
→ Sportifs sur listes ministérielles	Obligation de certification « I Run Clean »	Contrat FFA - Athlète	Intégrer l'obligation de certification « I Run Clean » dans le contrat FFA - Athlète	Direction technique nationale	100% des athlètes listés
→ Athlètes participant à des stages nationaux et régionaux	Sessions avec les ambassadeurs « I Run Clean »	Ateliers de sensibilisation	Interventions lors des stages nationaux et régionaux	Ambassadeurs et référents antidopage	Nombre d'athlètes

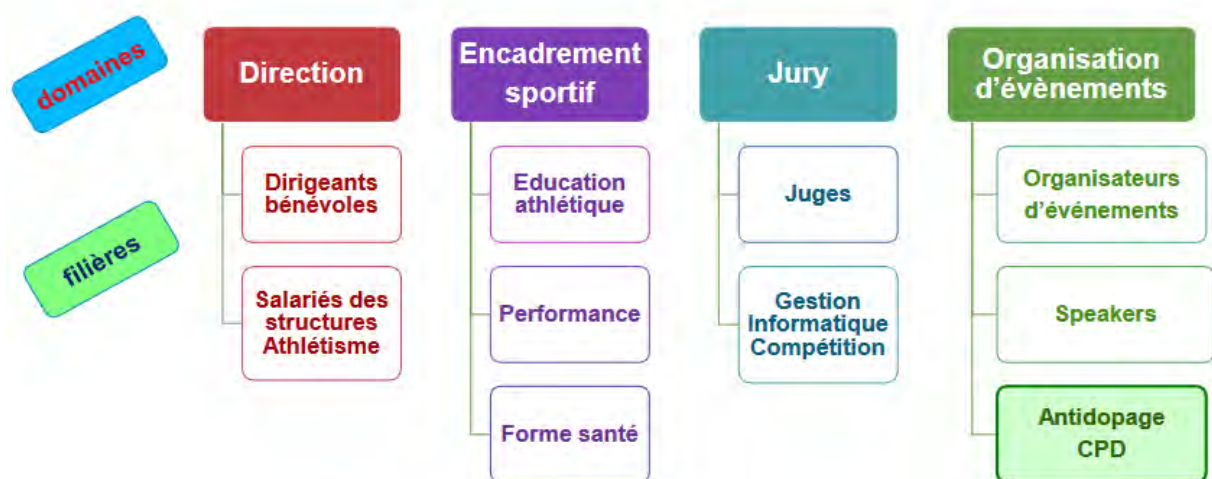
4. FORMATIONS

Point sur l'OFA

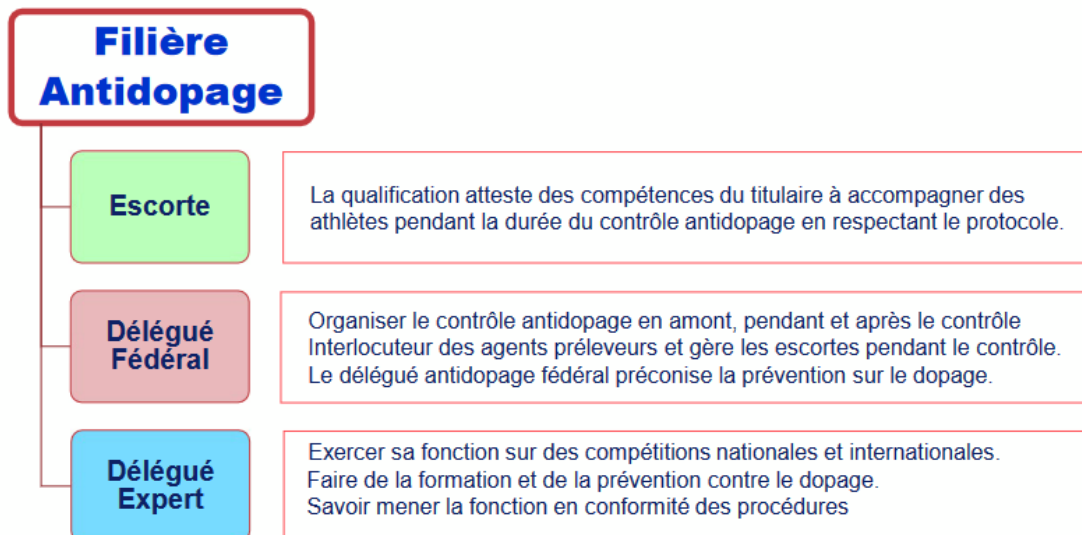
Structure Organisme Formation de l'Athlétisme (OFA)



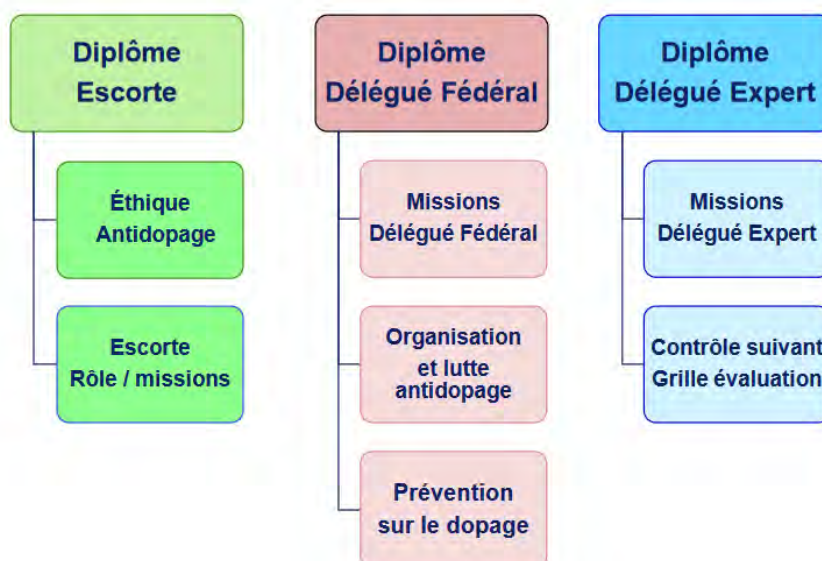
Les domaines et les filières de l'OFA



Domaine Organisation d'Événements



Filière Antidopage – Diplômes et Modules



Mise en pratique de la formation pour les modules

Un module est en réalité la possibilité d'addition de différents temps de formation :

FOAD (Formation Ouverte et à Distance) : la plateforme de formation (formation-athle.fr) permettra d'accéder, à son rythme et à son domicile, à des contenus de formation sélectionnés par les formateurs, sous forme de texte, de quizz, de vidéo...

FFP (Face à Face Pédagogique) : formation sous forme de regroupement, encadrée par un formateur, cette situation de formation amènera à se déplacer et à choisir les lieux de formation, et constituera un élément central de la formation.

Evaluation : chaque module est évalué par QCM soit au fur et à mesure de la formation, soit à l'issue d'un contrôle de l'ensemble de modules capitalisables. Le résultat est enregistré dans son profil et cette évaluation sera nécessaire pour prétendre la validation d'un diplôme.

Le QCM sera composé de 10 questions avec au maximum 3 réponses possibles par question, il faudra 70% de questions bonnes pour valider le module.

Pour le 3^{ème} niveau Délégué Expert, ce sont 2 Tuteurs (Délégué expert) qui feront un rapport suivant une grille d'évaluation définie selon les compétences théoriques et la pratique qui sont demandées.

Escorte contrôle antidopage Certification fédérale FFP

Article 1 : qualification

Il est créé une qualification fédérale « **Escorte contrôle antidopage** »

Article 2 : prérogatives

La qualification atteste des compétences du titulaire à accompagner des athlètes pendant la durée du contrôle antidopage en respectant le protocole.

Article 3 : modules

La qualification est composée de deux modules capitalisables qui seront organisés conjointement.

Pour être certifié, il faut valider les modules obligatoires suivants :

Éthique de l'antidopage	M301	Connaître et respecter la charte éthique sur la lutte contre le dopage.	FFP 0,5 h	FOAD 0,5 h
Rôle et missions de l'escorte	M138	Être capable d'accompagner les athlètes pendant la durée du contrôle antidopage en respectant les protocoles.	FFP 2 h	FOAD 2 h

Temps de formation : FFP 2,5 h + FOAD 2,5 h = **5 h**

Article 4 : conditions d'inscription et pré requis

Être âgé de 18 ans et plus,
Être licencié à la FFA

Article 5 – évaluation et certification

L'évaluation s'effectue conjointement à la fin de la formation. elle s'organise sous forme d'un QCM de 10 questions posées, chaque question comprend 1 réponse bonne sur 3 réponses possibles.
Le candidat est déclaré reçu avec 70 % de bonnes réponses au QCM.

Délégué fédéral contrôle antidopage Certification fédérale OFA

Article 1 : qualification

Il est créé une qualification fédérale « Délégué fédéral contrôle antidopage ».

Article 2 : prérogatives

La qualification atteste des compétences du titulaire à organiser le contrôle antidopage en amont, pendant et après le contrôle, et à s'assurer de la présence d'escortes prévues par l'organisateur.

Le délégué antidopage fédéral est l'interlocuteur des agents préleveurs et il gère les escortes pendant le contrôle.

Le délégué antidopage fédéral préconise la prévention sur le dopage.

Article 3 : modules

La qualification est composée de modules capitalisables

Pour être certifié, il faut valider les 3 modules obligatoires suivant :

Missions du délégué fédéral	M139	Être capable de gérer un contrôle antidopage: avant, pendant et après la compétition		FOAD 2 h
Organisation et lutte anti dopage	M165	Être capable de préconiser et d'organiser un contrôle antidopage sur une compétition ou un lieu d'entraînement Connaître les droits et les devoirs de l'athlète, les obligations d'organisation et les sanctions encourues.	FFP 2 h	FOAD 2 h
Prévention du dopage	M166	Être capable de préconiser de la prévention sur le dopage à tous les acteurs de l'athlétisme (entraîneurs, dirigeants, ...)	FFP 3 h	FOAD 2 h

Temps de formation : FFP 5 h + FOAD 6 h = 11 h

Article 4 : conditions d'inscription et prérequis

- Être âgé de 18 ans et plus,
 - Être licencié à la FFA,
 - Être titulaire du diplôme d'Escorte contrôle anti dopage
- Avoir réalisé 1 contrôle effectif en tant qu'Escorte antidopage**

Article 5 – évaluation et certification

La certification s'effectue par l'Évaluation des modules capitalisables, sous forme de QCM pour chacun, avec 10 questions posées, chaque question comprend 1 réponse bonne sur 3 réponses possibles.

Le candidat est déclaré reçu avec 70 % de bonnes réponses à chaque module.

Délégué expert contrôle antidopage Certification fédérale

Article 1 : qualification

Il est créé une qualification fédérale « Délégué expert contrôle antidopage »

Article 2 : prérogatives

La qualification atteste des compétences du titulaire à assurer sa fonction sur des compétitions nationales et internationales.

Article 3 : modules

La formation est composée de mises en situation pratique sur le terrain, dans le cadre de compétitions nationales et internationales, sous la responsabilité de tuteurs.

Mission du Délégué expert antidopage	M168	Être capable d'exercer sa fonction de délégué sur des compétitions nationales et internationales. Faire de la formation sur les fonctions de l'antidopage et de la prévention contre le dopage. Savoir mener la fonction en conformité des procédures		FOAD 5 h
--------------------------------------	------	---	--	-------------

Temps de formation : FOAD = 5 h

Article 4 : conditions d'inscription et prérequis

Les conditions d'inscription sont :

ÊTRE ÂGÉ DE 18 ANS ET PLUS,

ÊTRE LICENCIÉ À LA FFA,

ÊTRE TITULAIRE DU DIPLOME DE DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL ANTIDOPAGE

AVOIR réalisé 2 contrôles effectifs en tant que Délégué fédéral antidopage

Article 5 – évaluation et certification

La certification est obtenue par la Pratique sur 2 contrôles effectifs pendant des compétitions de niveau minimum national avec 2 Tuteurs (Délégué expert) qui feront **un rapport suivant une grille d'évaluation définie selon les compétences théoriques et la pratique qui sont demandées.**

La certification de la qualification de Délégué expert sera validée suivant le résultat de la grille d'évaluation et après approbation par le Comité Prévention Dopage (CPD).

GRILLE D'EVALUATION POUR LA CERTIFICATION D'UNE QUALIFICATION

Session 20...

Nom du candidat : Prénom : N° licence :

Spécialité : **Délégué expert antidopage**

Epreuve

Date et lieu de l'épreuve :

A la suite des différents éléments constituant l'épreuve, le tuteur atteste que le(a) délégué(e) :

1	Assure la gestion de sa fonction dans le respect des prérogatives du Code antidopage de l'AMA	oui	Non
2	Il/Elle participe au pilotage des Escortes dans leur fonction en collaboration avec les Préleveurs et gestion de la salle d'attente pendant le contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle fait preuve d'écoute et d'empathie envers tous les interlocuteurs • Il/elle connaît les vices de forme 	oui	Non
3	Les tâches sont effectuées par le (la) délégué(e) avant, pendant et après un contrôle antidopage et sait mener sa fonction en conformité des procédures	oui	Non
4	Avant le contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • Le (la) délégué(e) arrive suffisamment tôt pour • Prendre contact avec l'organisateur: vérifier et compléter le fléchage • vérifier la conformité des locaux et sait prendre les décisions pour les rendre conforme. • Pour savoir comment se procurer les starts--listes, horaires définitifs... • S'assurer de l'accueil des préleveurs (accueil sur le stade, parking réservé, orientation vers les locaux ..., en avertissant la sécurité du stade) 	oui	Non
5	Pendant le contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • Affecte avec le Préleveur une escorte à chaque athlète à contrôler • vérifie que seul l'athlète et son accompagnateur entrent dans la salle d'attente • enregistre les heures d'arrivée et de départ des athlètes au poste de contrôle • surveille le comportement des athlètes et des escortes dans la salle d'attente • gère le passage des athlètes au contrôle antidopage avec le préleveur • gère les cas particuliers (densité trop faible – quantité insuffisante- athlète mineur-record...) 	oui	Non
6	Après le contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • connaît les documents de contrôle antidopage FFA et Ligue • remplit le rapport de contrôle antidopage FFA • remplit le rapport de contrôle antidopage pour la Ligue avec la liste des escortes et Délégués(es) • note tous les incidents intervenus pendant le contrôle : entre délégué et préleveur – entre délégué et escortes – entre délégué/escortes et athlètes – etc.. • fait un débriefe avec les préleveurs (voire le délégué international mandaté) avant leur départ. • Il/Elle s'assure que les escortes/délégués ont été intégrés au jury de la compétition dans le logiciel Logica (assurance) et dans SIFFA AFS (action) 	oui	Non
7	Connaissances sur les relations avec les instances nationales ou internationales FFA - EA - WA - AMA – CIO - Ministère des sports et de la cohésion sociale – AFLD - CNOSF. <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise la traduction des sigles 	oui	non
8	Savoir faire de la formation sur les fonctions de l'antidopage et la prévention contre le dopage.	oui	non
9	S'assure que l'organisateur a prévu un retour même tardif des athlètes contrôlés ,ainsi que la possibilité de sortir des installations (stade ,parking)	oui	non
10	S'assure que rien ne traîne dans les locaux (documents ou autres...)	oui	non

Lien : <https://www.athle.fr/asp.net/main.clubs/orientationmodules.aspx?filiere=0003>

FORMATIONS ET INFORMATIONS ANTIDOPAGE

<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Formation OFA</p> <p style="text-align: center;">Comité Prévention Dopage (CPD) Domaine Organisation d'Evénements Filière Antidopage Escorte, Délégué fédéral et expert (Certification des diplômes antidopage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme Escorte modules 301 et 138 • Diplôme Délégué fédéral: modules 139, 165 et 166 • Diplôme Délégué expert: module 168 <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Boite à outils (formation à distance) Mallette contrôle antidopage CAD Guide Agence Mondiale Antidopage Modules 138,139 et 168 : vidéos ...</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Informations et Formation OFA</p> <p style="text-align: center;">Comité Prévention Dopage (CPD) Filière Dirigeants bénévoles Filière encadrement sportif Prévention sur le dopage M 166 (Validation par QCM ou attestation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention sur le dopage Formation destinée aux : - Jeunes pratiquants, athlètes - Dirigeants, Juges, entraîneurs - Animateurs, Educateurs - Organiseurs, Speakeurs Parents , Grands-parents - Praticants « running » - Personnel médical <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Boite à outils (formation à distance) Mallette contrôlé antidopage CAD Guide Agence Mondiale Antidopage Module 166 : vidéos spécifiques</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Formation OFA</p> <p style="text-align: center;">Comité Prévention Dopage (CPD) Filière Organisations Filière Antidopage Organisation et lutte antidopage M 165 (Validation par QCM ou attestation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et lutte antidopage - Organisation d'un contrôle antidopage - Recommandations sur la lutte antidopage <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Boite à outils (formation à distance) Mallette contrôle antidopage CAD Guide Agence Mondiale Antidopage Module 165 : vidéos spécifiques</p>
<p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">Plateforme de lutte contre le dopage « I RUN CLEAN » pour tous les niveaux de l'Athlétisme</p>		

5. QUESTIONS DIVERSES

Michel Marle souhaite qu'un inventaire du nombre de CAD, CAD 2, CAD 3 par ligue soit réalisé.

6. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion se déroulera le **mercredi 7 décembre de 18h à 19h30** en visioconférence.



Christine MANNEVY
 SECRETAIRE DE SEANCE



Michel MARLE
 PRESIDENT